

**DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
CANTON DE MARANGE-SILVANGE
COMMUNE DE NORROY-LE-VEEUR
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 09 avril 2018**

Conseillers élus : 15
En exercice : 15
Présents : 11
Pouvoirs : 3
Absents non excusés : 0
Absents excusés : 1

Date de convocation : 3 avril 2018

Étaient présents : Mme Nathalie ROUSSEAU ; M. Pascal JOLIOT ; M. Dominique WEYANT ; M. David HEIB ; M. Christian FORFERT ; Mme Hélène FAVRE MONNET ; Mme Roseline KLEIN-BELLUCO ; M. Christian SCHMITZ ; M. Nicolas ROQUEL ; Mme Julie LAFFAYE ; Mme Enza BAROTTE ;

Étaient absents excusés : M. Gérard IMBS a donné procuration à M. Dominique WEYANT ; M. Claude NEVEUX a donné procuration Mme Hélène FAVRE MONNET ; Mme Cindy Dos REIS a donné procuration à M. Pascal JOLIOT ; Mme Véronique THILL ;

Secrétaire de séance : Mme Enza BAROTTE ;

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Mme Le Maire, Nathalie ROUSSEAU. Approbation par les membres du Conseil Municipal du compte rendu séance du précédent Conseil du 19 mars 2018.

Mme Le maire ouvre la séance après s'être assurée que le quorum était atteint.

DELIB 7.10-015/2018 : Dotation scolaire 2018

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide à l'unanimité d'inscrire au budget 2018, répartie de façon suivante :

École élémentaire
44 euros par élèves

École maternelle
44 euros par élèves

Par classe (élémentaire et maternelle)
265 euros X 3 795 €

La commune paie le téléphone, Internet, le bus dans un rayon de 15 km ;
La commune a également subventionné la classe de mer à hauteur de 100 euros par enfant pour la classe de CM1 et CM2.

VOTES : A L'UNANIMITE

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Certifiée exécutoire par sa transmission à la Sous-Préfecture pour contrôle de la légalité le
Au registre suivent les signatures

Fait à Norroy Le Veneur, le 11/04/2018
Mme Le Maire, N.ROUSSEAU